

RAPPORT ANNUEL 2025

DÉVELOPPEMENT DURABLE



LE MOT DU PRÉSIDENT

Madame, Monsieur, chers amis,

Le dérèglement climatique n'est plus une menace lointaine: canicules, inondations, tempêtes, et sécheresses sont devenues monnaie courante. Ses effets sont visibles et il va falloir rapidement les intégrer. Face à cette réalité nouvelle, l'adaptation devient une nécessité.

L'Europe est le continent qui se réchauffe le plus vite et la France n'est pas épargnée. Selon le bilan climatique mensuel de Météo France, juin 2025 est devenu le deuxième mois de juin le plus chaud dans notre pays depuis le début des mesures en 1900. La température moyenne sur le mois était 3,3°C au-dessus des normales de saison.

Cela illustre l'augmentation de la fréquence des fortes chaleurs sous l'effet du réchauffement climatique, avec un été marqué par une canicule précoce et longue et une sécheresse qui s'est étendue à une grande partie du territoire français.

C'est pourquoi, notre intercommunalité a souhaité se doter d'une trajectoire commune, en fixant des priorités : Plutôt que subir, mieux vaut se préparer.

Ainsi, nous avons créé l'Observatoire de la Côte Rochoise qui permettra de mieux appréhender les problématiques liées au trait de côte sur la Côte Vermeille.

De plus, une stratégie de tourisme durable est en cours d'élaboration en collaboration avec tous les offices de tourisme du territoire de la CC ACVI. Cette dynamique a été récompensée en 2025 par l'obtention du label Green Destinations.

Nous coordonnons, d'autre part, la transition énergétique au niveau intercommunal en offrant désormais un panel d'outils à destination du citoyen et des entreprises : le cadastre solaire pour connaître le gisement solaire de son logement, la thermographie aérienne qui permet de visualiser les déperditions de chaleur au niveau de la toiture et les permanences solaires qui offrent une expertise neutre et gratuite aux citoyens dans tout projet d'installation de panneaux solaires ou encore d'isolation du logement.

De façon plus générale, le changement climatique est en marche, à nous maintenant d'en limiter sa progression au travers d'actions individuelles et collectives.



Antoine PARRA

Président de la
Communauté de communes
Albères - Côte Vermeille - Illibérès

SOMMAIRE

**Faire ensemble
un territoire solidaire**
page 6

Un territoire de proximité
page 10

**Un territoire qui s'émancipe,
produit et innove**
page 13

**Un territoire de
transition écologique**
page 16

PRÉFACE

Les décideurs, politiques et entrepreneurs, ont les cartes en main. Si nous choisissons de subir les effets du changement climatique, le combat est perdu.

D'ici 2030, la température mondiale aura sans doute augmenté d'1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle. Les conséquences, nous les vivons dès à présent : l'augmentation de jours anormalement chauds en période estivale - qui devraient passer de 23 aujourd'hui à 50 en 2030 - des épisodes de sécheresse intenses et des événements climatiques accrus, des rendements agricoles qui déclinent, la montée des mers...

Il ne faut toutefois pas nous résoudre. La lutte contre le changement climatique - ou dans le pire des cas l'adaptation à celui-ci - est en marche.

La communauté de communes Albères - Côte Vermeille - Illibérès a mis en place un « Plan Climat » ambitieux, alliant frugalité, réutilisation et énergies renouvelables. Les émissions de CO₂ sont une préoccupation constante des agents et des élus. La gestion de l'eau de consommation est un défi auquel chaque service fait face. Le service de prévention des déchets propose des améliorations constantes. Les nouveaux bâtiments communautaires sont composés de matières bio-sourcées et à énergie positive.

Chaque pas va dans la direction de la préservation de notre territoire et de notre planète.

Le défi est majeur, à nous, politiques, entrepreneurs et citoyens de le relever au quotidien.



Samuel MOLI

*Vice-Président de la
Communauté de communes
Albères - Côte Vermeille - Illibérès
DÉVELOPPEMENT DURABLE*

Informations préliminaires

Conformément à l'article 255 de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, les collectivités territoriales et les EPCI de plus de 50 000 habitants sont tenus d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable.

*Ce rapport doit être **présenté par l'exécutif de la collectivité préalablement au débat sur le projet de budget.***

*En raison des échéances électorales de 2026, la collectivité présentera exceptionnellement son budget de façon anticipée, en **décembre 2025.***

*Le **rapport Développement Durable 2025 de la CC ACVI** est donc, lui aussi, anticipé et **couvre la période du 1^{er} janvier 2025 au 30 septembre 2025.***

Sur son budget principal, la Communauté de communes Albères - Côte Vermeille - Illibérès, décline un programme prévisionnel d'investissement qui regroupe quatre thématiques.

- 1. Un territoire solidaire**
- 2. Un territoire de proximité**
- 3. Un territoire qui s'émancipe, produit et innove**
- 4. Un territoire de transition écologique**

Au sein de ces thématiques, les dépenses d'investissements sont confortées par des actions en fonctionnement.

Il est détaillé ci-dessous l'ensemble des actions portées par la collectivité autour de ces 4 axes.

Toutefois, les actions de développement durable se déclinent également sur les budgets eau, assainissement et déchets. Le présent rapport les liste également.

Faire ensemble un territoire solidaire

► HABITAT

Actualisation de l'aide à l'intégration des panneaux photovoltaïques de couleur rouge

Mise en place en 2024, l'aide a dû être révisée en 2025 afin de renforcer sa dimension patrimoniale. Une prime de 1000 € par installation est accordée par la CC ACVI, à laquelle peut s'ajouter une aide de la part des communes ayant voté une subvention complémentaire. Cette aide vise à accompagner les particuliers qui souhaitent produire de l'électricité mais qui sont contraints par le règlement du PLU ou par l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France qui impose que les panneaux soient rouges (plus chers que les noirs et moins efficaces) pour une bonne intégration à la couleur des toitures.



Lancement d'une étude de stratégie foncière et immobilière

L'étude a pour objectif de produire des outils concrets et une vision stratégique pour gérer les ressources foncières et immobilières. Elle devrait ainsi fournir des moyens pour maîtriser l'urbanisation, densifier de manière stratégique et répondre aux besoins en logement tout en respectant les contraintes environnementales et sociales.

Pour cela, elle établira, entre autres, une cartographie et des bases de données SIG, des terrains et bâtiments mobilisables pour le logement (friches, dents creuses, logements vacants, etc.), en identifiant le potentiel de production et les contraintes associées.

Livraison de l'étude sur la primo-accession

L'AURCA a réalisé une étude sur la primo-accession s'inscrivant dans le nécessité de mieux comprendre les besoins qualitatifs du territoire afin d'engager une programmation en logements sociaux en adéquation avec la demande. Cette étude a permis de réaliser la note technique « Traduire dans les opérations les objectifs du Programme Local de l'Habitat (PLH) en matière d'offre locative et d'accession aidée (quantitatif et qualitatif) ».

FORUM 2025

habitat et climat

Achetez sereinement, habitez durablement

**SAMEDI
14 JUIN**
ARGELÈS-SUR-MER
Place Gambetta

**9H30
18H**

Table ronde à 11H45

Sobriété foncière et urbanisation locale : un équilibre à trouver

en présence d'**Antoine PARRA**, Maire d'Argelès-sur-Mer et Président de la Communauté de communes,
Jean-Paul BILLES, Président du SCOT de la Plaine du Roussillon, **Grggory ALLEMAND**, Promoteur amnagieur,
Joris GELIBERT, Directrice du CAUE.

- Achat et prêt immobilier
- Investissement locatif
- Travaux en co-propriété
- Aides à la rénovation
- Panneaux solaires

Illustration : Guillaume Lhuissier / AGF - Photos : Agence M. Hertz



Poursuite de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et des actions de sensibilisation autour des aides à la rénovation

En 2025, ont eu lieu 2 réunions publiques sur les aides à l'amélioration de l'habitat, en présence du bureau d'étude Urbanis en charge de l'Opération Habitat (OPAH), et du service habitat de la Communauté de communes. La première réunion a eu lieu le 30/04/2025 à Sorède, la seconde le 28/04/2025 à Collioure. Au total plus d'une trentaine de personnes ont répondu présents. Ces rencontres ont été l'occasion de clarifier le parcours des aides à l'amélioration de l'habitat : MaPrimeRénov', PIG « Mieux Se loger 66 », OPAH intercommunale...

Nombre de dossiers d'économies d'énergie en 2025 :

- OPAH - hors travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat) : 12 logements rénovés.
- À noter qu'en 2024, la nouvelle **Prime isolation bio-sourcée** avait été votée par la CC ACVI pour une mise en œuvre en 2025 : entre janvier et septembre 2025 ce sont ainsi 2 primes qui ont été sollicitées.
- PIG - hors travaux adaptation (Programme d'Intérêt Général) : 15 logements aidés.
- Diffus : 5 logements en précarité énergétique.
- MaPrimeRénov' par geste (rénovation sur un seul poste : menuiserie, ou chauffe eau) : 67 logements bénéficiaires.

Perspectives 2026

L'OPAH se terminant au 31/12/2025, **une nouvelle opération est en cours de préparation pour une mise en place en 2026.**

L'étude de stratégie foncière et immobilière devrait aboutir à une restitution finale courant 2026.

► PÔLE SYSTÈME D'INFORMATION ET GÉOMATIQUE

Axe 1.4.2 : Solidarité intercommunales mutualisation et coopérations : SIG

Adhésion de la collectivité à la centrale d'achat La CANUT qui va permettre d'avoir accès à un catalogue plus important de références en particulier pour le marché de matériels reconditionnés. Commandes à venir sur l'année 2026.

Le service SIG a développé une application pour utiliser la thermographie aérienne en interne (non accessible au grand public pour éviter le démarchage et la mauvaise interprétation des données).

En accord avec la loi AGECL (loi anti-gaspillage pour une économie circulaire) et selon les règles des marchés publics, le fournisseur de matériel informatique atteste que les matériels achetés sont conçus avec au moins 20% de matières recyclées.

La dématérialisation se poursuit au sein de la CC ACVI avec le projet de mise en œuvre d'un logiciel pour la diffusion et le traitement dans les services des courriers entrants. Cela permettra d'éviter à terme les nombreuses photocopies faites en interne. Mise en place : fin 2025/début 2026.

Le service Enfance Jeunesse met également en place la dématérialisation.

Axe 1.4.6 : Solidarité intercommunale mutualisation et coopération : chantier d'insertion

Profils et insertion professionnelle :

- 31 agents en insertion (en CDDI : Contrat à Durée Déterminée d'Insertion) dont 17 au RSA (Revenu de Solidarité Active) et 26 qui habitent le territoire de la CC ACVI.
- 50% d'insertion professionnelle positive. Ce taux est inférieur à celui de 2024 ; cela s'explique par la conjoncture de l'emploi qui est compliquée et par les profils des agents qui étaient extrêmement éloignés de l'emploi.

De plus, grâce au soutien de partenaires, le service oriente les agents en insertion pour qu'ils puissent se doter d'un vélo ou d'une trottinette électrique et ainsi ne pas utiliser la voiture.

Nature des missions :

- 8 commandes du SMIGATA pour l'entretien des cours d'eau (lutte contre les inondations).
- 835 interventions de nettoyage, dont 240 jours de travail d'entretien des cours d'eau pour le SMIGATA, 468 sur les sites communautaires et pistes cyclables et 127 sur les sentiers de randonnée.

Les pluies de cette année ont demandé beaucoup plus d'intervention que les années précédentes (+ 28% d'intervention par rapport à 2024).

Mise en place d'un projet de dunes urbaines (cf. axe 4 GEMAPI) avec l'installation de cheminements pour accéder à la plage via la mise en place de ganivelles par le chantier d'insertion.

Faire ensemble un territoire de proximité

► PÔLE LECTURE PUBLIQUE

Axe 2.3.2 Lien social et garantie de service de proximité ; Développer le réseau d'action culturel des médiathèques

Mobilité et logistique durable

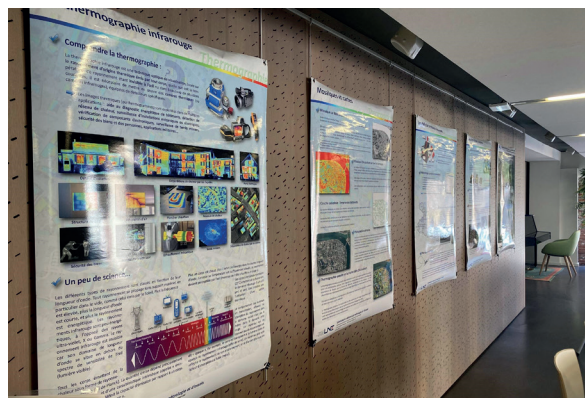
Les médiathèques du réseau s'engagent dans une démarche de mobilité responsable visant à réduire les déplacements individuels et les émissions de carbone.

- Une navette assure le transfert des documents entre les établissements. Ce service, largement utilisé, limite les trajets des usagers, qui peuvent emprunter, réserver ou rendre leurs documents dans l'ensemble du réseau. De 2 navettes par semaine, le service a réussi à l'optimiser et ainsi passer à 1 seule navette, sans perdre en qualité de service rendu à la population.
- Des stationnements vélo ont été installés pour faciliter l'accès à vélo des abonnés.
- Le service fait appel à des prestataires locaux pour limiter les transports liés aux manifestations et animations et travaille à la mutualisation des déplacements artistiques pour diminuer l'empreinte carbone sur le territoire et au-delà.

Achats et politique documentaire durables

- Les médiathèques privilégient les éditeurs engagés dans une démarche environnementale.
- Réduction de moitié de l'usage du filmolux pour couvrir les livres.
- Si l'achat de livres d'occasion n'est pas pratiqué pour maintenir une offre attractive composée d'ouvrages récents, les ouvrages retirés des collections sont réutilisés dans une logique d'économie circulaire : ils alimentent les écoles, centres de loisirs ou ateliers créatifs.
- Le réemploi s'étend également au mobilier : pour la nouvelle médiathèque de Saint-Genis-des-Fontaines, les étagères de l'ancienne structure ont été récupérées et restaurées par une entreprise locale.





Volet social et territorial

Les médiathèques servent de lieu de dialogue citoyen sur les enjeux environnementaux, la gestion des ressources et la transition énergétique au travers de plusieurs actions :

- En lien avec l'intercommunalité, elles relaient les informations locales sur l'eau, les déchets, l'énergie et les politiques de développement durable.
- Les médiathèques accueillent expositions, débats et ateliers intergénérationnels sur la nature. Les médiathèques accueillent notamment l'exposition sur la thermographie aérienne de la CC ACVI permettant d'aborder les sujets de rénovation énergétique des logements.
- Elles offrent aussi des espaces frais ou chauffés accessibles à tous, notamment lors des périodes de canicule ou de grand froid.

Sensibilisation et médiation

Les médiathèques multiplient les initiatives pour sensibiliser le public à la transition écologique :

- Ateliers pratiques (poterie, couture, jardinage, zéro déchet) ;
- Rencontres et débats avec des associations et chercheurs ;
- Partenariats locaux : associations écologiques, établissements scolaires, structures culturelles ;
- Grainothèques libres et gratuites dans les médiathèques de Collioure et Laroque des Albères ;
- Animations jeunesse sur les thèmes de la nature, du climat et de la biodiversité.

Perspectives 2026

Pour la nouvelle médiathèque de Sorède, un travail spécifique sur cette thématique est effectué par le service.

Les actions prévues :

- Créer un fonds documentaires "Développement durable" (écologie, alimentation, biodiversité, climat, éco-citoyenneté...) ;
- Mettre en avant des romans, BD, documentaires, albums jeunesse, jeux liés à ces thématiques ;
- Proposer des ressources numériques complémentaires : MOOC, podcasts, films, livres audio, DVD ;
- Identification de toutes ces ressources par une coccinelle apposée sur chaque document.

► PÔLE ENFANCE JEUNESSE

Axe 2.4.1 : Éducation et sport à portée des jeunes ; Une politique enfance jeunesse pour tous



Concours Économie d'Énergie CUBE.Écoles :

Le **concours CUBE Écoles**, organisé par l'**IFPEB**, la **FNCCR** (via le programme **ACTEE**) et le **CEREMA**, est un défi national d'économies d'énergie destiné aux écoles et aux accueils de loisirs. Il vise à réduire concrètement les consommations des bâtiments tout en sensibilisant les élèves et les équipes éducatives aux écogestes. Les établissements participants suivent et améliorent leurs usages sur une année, avec des récompenses à la clé. Le **CEREMA** y apporte son expertise technique, accompagne les collectivités dans le suivi énergétique, et contribue à l'évaluation et à la valorisation des résultats.

A la rentrée de septembre 2025, 3 écoles et 2 accueils de loisirs du territoire s'engagent dans ce concours national. Ce concours est porté et financé par la Communauté de communes dans le cadre de son rôle de coordinateur de la transition énergétique et de son Plan Climat Air Energie Territorial.

Les écoles primaires de Laroque-des-Albères, Saint-Génis-des-Fontaines, Argelès-sur-Mer (Molière) et les accueils de loisirs d'Elne et Saint-André vont concourir durant l'année scolaire 2025-2026.

► RÉNOVATION, CONSTRUCTION DES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS (médiathèques, accueils de loisirs)

La construction de la **médiathèque de Sorède** (axe 2.3.2.6) respectera la norme de construction RE2020. Cette norme exige une haute performance thermique et prend en compte le cycle de vie complet du bâtiment pour limiter les émissions de gaz à effet de serre ; tout en améliorant le confort au sein du bâtiment et notamment le confort d'été.

Aucune imperméabilisation des sols ne sera faite, en effet il s'agit d'un bâtiment qui sera construit sur une zone déjà imperméabilisée.

Le cahier des charges pour la réhabilitation de la **médiathèque de Cerbère** (axe 2.3.2.7) va notamment imposer 2 critères environnementaux essentiels :

- Le bâtiment sera conforme à la norme RT 2012 (norme aux exigences énergétiques élevées, mais moindre que la RE2020, non atteignable pour une réhabilitation).
- Mise en œuvre de mesures de préservation de la biodiversité (nichoirs, plantation de haies, ...).

Les travaux réalisés dans le cadre de la création de l'**Accueil de Loisirs Curie Pasteur à Argelès-sur-Mer** (axe 2.4.2.1) vont permettre d'augmenter le taux de surfaces perméables. En effet après travaux le coefficient d'imperméabilisation sera de 65% alors qu'il était de 84% avant travaux. Des arbres seront plantés pour favoriser la biodiversité et accueillir les enfants dans un cadre plus naturel. De plus, l'infiltration des eaux de pluie sera améliorée et le risque de ruissellement diminué.

Sur le volet énergétique, le nouvel **accueil de loisirs de Bages** (axe 2.4.2.3) répondra à la norme RE2020. Sur l'aspect biodiversité, une désimperméabilisation d'une partie du site permettra la plantation de haie ainsi que la pose de nichoir sur le site.

Une prise en compte des enjeux énergie et biodiversité est devenue systématique au fur et à mesure des projets liés aux équipements structurants la collectivité.

Un territoire qui s'émancipe, produit et innove



Le Mas Reig

En 2025, 7 ateliers ont été organisés pour divers publics : entreprises et particuliers.

Le Groupement Interproducteur Collioure Banyuls a organisé 6 journées de réunion sur le site.

Le Syndicat des Vignobles de la Côte Vermeille a organisé 14 journées de réunions et d'événements de type : masterclass, caminades, toques et vigneron, mostra des vins ou encore voyage de presse afin de valoriser ce terroir viticole.

Pour aller plus loin dans la valorisation du savoir vitivinicole et dans la préservation des paysages, un **parcours de visites** a été mis en place au Mas Reig ; celui-ci ouvrira officiellement au public en fin d'année 2025 ou début 2026.

Ce parcours de visite débute au pavillon d'accueil, où les visiteurs choisissent de faire la visite avec ou sans dégustation. Ils découvrent ensuite une première salle consacrée au terroir, à sa topographie singulière et aux défis d'une viticulture manuelle. Le parcours se poursuit avec des portraits de vigneron, la présentation des contenants, puis deux espaces dédiés spécifiquement aux AOP Collioure et AOP Banyuls avec les fromages qui leurs sont dédiés, accompagnés d'un film expliquant la différence entre vins secs et vins doux naturels.

À l'extérieur, des panneaux illustrent les cépages, le cycle de la vigne et la vie des vignerons. L'ensemble offre une immersion complète dans l'univers de ces crus d'exception, entre difficultés et passions. Enfin, les visiteurs sont invités à prolonger leur expérience aux Ateliers du Mas Reig et dans les caves des vignerons.





Campus de Banyuls

Dans un souci de soutien à la filière viticole et de la valorisation d'un savoir-faire emblématique du territoire de la Côte Vermeille, plusieurs formations ont été organisées en 2025.

Les élèves des lycées hôteliers Bourquin d'Argelès-sur-Mer et de Tain l'Hermitage dans la Drôme sont venus découvrir le cru Collioure-Banyuls. Durant 2 journées de stage, le responsable pédagogique a diffusé son savoir-faire et son expertise des vins du territoire auprès des élèves, futurs sommeliers.

Les élèves de l'Ecole Supérieure du Vin à Perpignan sont également venus se perfectionner durant 3 jours sur le cru Collioure-Banyuls.

Les étudiants du Master Level Sud sont venus 2 jours en formation au campus de Banyuls.

De plus, le restaurant Le Chaudron à Bages et Cabestany a fait former durant 1 journée son personnel.

En complément, 8 journées de formation ont été organisées autour de thématiques diverses : la vente, le vin en anglais, les défauts du vin, la valorisation de l'ADN ou encore la bière.

Le
capôle
entrepreneurial



Le CAP Pôle Entrepreneurial

Axe 3.2.1 Terre d'accueil des entrepreneurs – Pole entrepreneurial

- 18 événements organisés (Ateliers, Cap'Time...) dont 8 ateliers sur le numérique ;
- 10 entreprises accompagnées et/ou hébergées ;
- 92% d'occupation des bureaux ;
- 35% d'occupation des salles du CAP ;
- 25 permanences numérique assurées par le conseiller du Département.



Office de tourisme intercommunal

La destination Pyrénées-Méditerranée réunissant l'ensemble du territoire de la CC ACVI a obtenu en septembre la labellisation Green Destinations, niveau Bronze.

Green Destinations est un label international exigeant qui distingue les territoires qui intègrent les enjeux du développement durable dans leur stratégie touristique. L'évaluation porte sur six piliers : gestion de la destination, nature et paysages, environnement et climat, culture et tradition, bien-être des populations, et économie locale. Le label est reconnu par l'Organisation mondiale du tourisme et s'inscrit dans les objectifs de l'ONU.

« Cette labellisation, c'est la reconnaissance d'un travail mené à l'échelle de tout un territoire, dans une logique de coopération entre environnement, tourisme et économie locale », souligne l'équipe projet.

La destination entend poursuivre dans cette voie : préserver ses ressources, innover, accueillir autrement, et partager son engagement avec les visiteurs et les habitants.

Valorisation phare du Cap Bear

Axe 3.4.1 : Phare du Cap Béar Nature, nautique, culturel, sportif

La restauration du site du phare du Cap Béar, a été pensée de façon à préserver la biodiversité et favoriser les mobilités douces :

- Pas d'artificialisation des sols ;
- Présence de nichoirs et zones refuges pour les chauves-souris ;
- Mise en place de dispositifs de protection suite à la présence sur le site de deux espèces protégées :



Polycarpon de Catalogne

Polycarpon polycarpoides subsp. catalaunicum

Source : preservons-la-nature.fr

Endémique des falaises du littoral catalan, véritablement inféodé aux rochers de la zone aérohaline ; exposée aux embruns.



Thymélée hirsute

Thymelaea hirsuta

Source : floreAlpes.com

Arbousse aux rameaux garnis de petites feuilles imbriquées que l'on rencontre dans les groupements littoraux du pourtour méditerranéen.



- Les abords du site (stationnements véhicules, sentiers piétonniers, balisage) ont été pensés pour contribuer à la renaturation du site grâce à la maîtrise de la circulation et du stationnement par contrôle d'accès et la mise en place d'une navette. De plus, la création de balisage et de sentiers piétonniers permet la renaturation et la préservation de la faune et de la flore ;
- Des matériaux issus du réemploi ont été sélectionnés pour combler les sentiers.

Un territoire de transition écologique

Commande publique

Une campagne de renouvellement des véhicules de la CC ACVI a été menée avec prise en compte des taux de renouvellement en véhicules à faibles émissions imposé par l'article L224-8 du Code de l'Environnement.



Bilan carbone

Suite à la réalisation du bilan carbone lié au patrimoine et aux compétences de la CC ACVI, un plan de transition est en cours de validation. Il concerne 5 thématiques: Energie, Déplacement, Alimentation, Numérique, Suivi et Pilotage.

Site communautaire

Le parking végétalisé du siège communautaire est entretenu par le service chantier d'insertion. Afin d'arroser les plantations pendant ses premières années, le chantier d'insertion a recyclé une cuve de 1000L et l'a habillé de palettes. L'idée par la suite sera de récupérer l'eau de pluie avec un système semblable à un entonnoir et en complément si besoin, d'utiliser l'eau de la REUT (réutilisation des eaux de la station d'épuration d'Argeles sur Mer située à quelques mètres). Le projet global sera d'équiper chaque ligne d'arbre en utilisant des matériaux recyclés (cuves, palettes) et ainsi d'économiser les réserves en eau potable et de minimiser les coûts d'investissement et d'entretien.

Prévention des risques

- Exercice de Simulation au risque de Tsunami le 23 juin 2025 avec activation de l'automate d'appel pour près de 350 agents. Une première pour les agents de la CC ACVI. Cet exercice a donné suite à la rédaction d'un flash sécurité auprès des agents ainsi qu'un retour d'expérience auprès de la préfecture des Pyrénées-Orientales.
- Lancement du Plan Intercommunal de Sauvegarde. Après plusieurs mois de rencontre auprès des 15 communes du territoire pour identifier l'organisation des communes en période de crise, la CC ACVI lance officiellement la réalisation de son PICS avec l'appui de la société Prédic Services. Réunion de lancement de ce PICS en septembre 2025.



Axe : 4.4.3 : PPI Gemapi Trait de côte



- Suite à la création de l'observatoire de la Côte Rocheuse en fin d'année 2024, plusieurs reportages ont été réalisés : pour France 3 Région ainsi que pour SIGMAG TV (magazine spécialisé dans le SIG - Système d'Information Géographique).
- Une première campagne de mesure a été réalisée sur les criques de la Côte Vermeille pour déterminer le positionnement du trait de côte et la surface de plage en 2025.
- Une application web permettant de traduire l'indicateur d'érosion des plages en indicateur de capacité d'accueil sur les criques a été créé.



L'ObsRoc a participé au Festival de la mer au Boulou. Une journée de sensibilisation auprès de publics scolaires du CP au collège a également été réalisé.

Le 26 septembre dernier l'ObsROC a co-organisé la tenue d'une soirée projection-débat sur le grand cycle de l'eau et plus particulièrement sur l'impact du réchauffement climatique sur les glaciers et les littoraux.



Solutions fondées sur la nature

Dans le cadre du Projet « Dune Urbaine », la CC ACVI a établi un Contrat de coopération avec le Parc Naturel Marin du Golfe du Lion (PNMGL) pour la réhabilitation de dunes permettant de canaliser le public sur deux plages d'Argelès-sur-Mer (mise en place des ganivelles par le chantier d'insertion de la CC ACVI).

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de protection de la biodiversité portée par le PNMGL et celui de l'utilisation des solutions fondées sur la nature pour la gestion intégrée du trait de côte que pilote la CCACVI depuis la prise de compétence GEMAPI. Le début du chantier est prévu au printemps 2026.

Ce projet est particulièrement suivi car il s'intègre dans un projet Poctefa nommé DUAL entre l'Université de Gérone et de Perpignan qui vise à prouver l'intérêt des solutions fondées sur la nature pour protéger les littoraux urbains en Catalogne face au changement climatique.

Gestion de l'eau potable et de l'assainissement :

Animation sensibilisation



Journée de l'eau :

La 3^{ème} édition a eu lieu à la station d'épuration d'Argelès sur Mer. De nombreux acteurs de l'eau se sont mobilisés pour sensibiliser, informer et présenter leurs actions autour de 4 thématiques liées au grand cycle de l'eau :

- 1- Plongée au cœur des métiers de l'Eau
- 2- Sécheresse : l'eau, un avenir en commun
- 3- Face à la mer : les grands enjeux du littoral
- 4- Écologie : agir pour préserver la ressource

Près de 300 personnes dont de nombreuses familles se sont déplacées pour découvrir le village de l'Eau.

Action de sensibilisation auprès des agriculteurs :

Sensibilisation et formation des agriculteurs vers de nouvelles alternatives aux pesticides et accompagnement pour la mise en place de mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC).

Les Mesures agroenvironnementales et Climatiques (MAEC) permettent d'accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent dans le développement de pratiques combinant performance économique et performance environnementale ou dans le maintien de telles pratiques lorsqu'elles sont menacées de disparition.

Préservation de la ressource

- Obtention de l'arrêté préfectorale d'autorisation d'utilisation des eaux usées traitées de la STEP d'Argelès-sur-Mer pour l'irrigation agricole (février 2025) ;
- Lancement des travaux de REUT de la STEP d'Argelès-sur-Mer (mai 2025) ;
- Lancement du déploiement de la télérelève pour détecter précocement les fuites chez l'utilisateur ;
- Mise en place d'un plan d'action pour amélioration du rendement des réseaux d'eau potable.



Prime récupérateur d'eau

Dans ce contexte et en complément des nombreuses actions mises en œuvre par la Régie des Eaux (réutilisation des eaux de station d'épuration, réducteur de pression dans les réseaux, la détection précoce des fuites via la télérelève, etc...) ; la Communauté de communes Albères - Côte Vermeille - Illibérus a souhaité agir en proposant une aide pour l'achat de collecteurs d'eau. Ces dispositifs permettent de capter l'eau de pluie et de la stocker pour une utilisation domestique, notamment pour l'arrosage des jardins. Cela permet non seulement de contribuer à limiter la pression sur les réserves en eau potable, mais aussi à préserver la biodiversité des jardins, et à maintenir des potagers domestiques. Cette action est également un bon moyen de sensibiliser les habitants et en particulier les enfants à la rarefaction de l'eau.

Energie

(Axe 4.3.2 Se positionner sur les actions à énergie positive et axe 4.3.3 Rénovation énergétique du patrimoine communautaire)

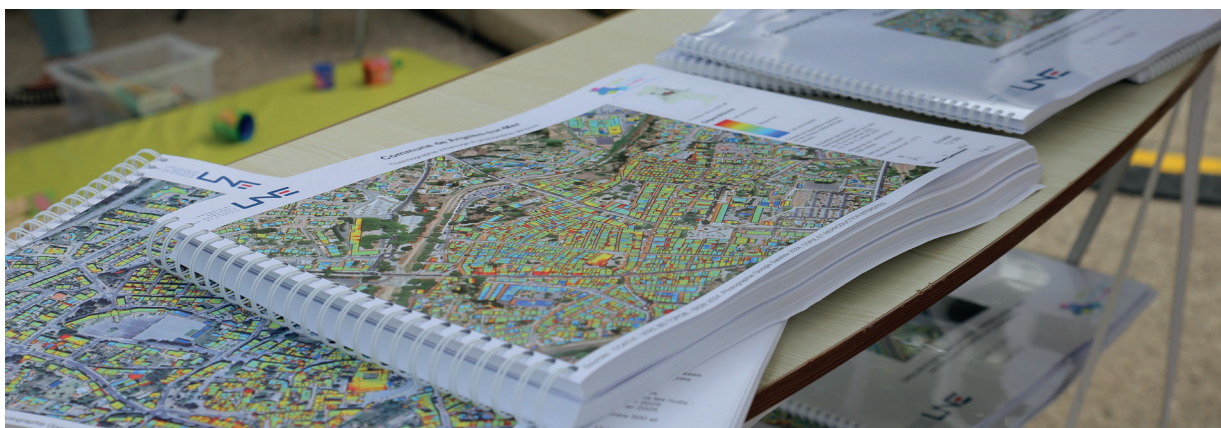
CEP : Conseiller en Energie Partagé

28 réunions de suivi / visites techniques effectuées en 2025.

16 études énergétiques réparties ainsi :

- 3 études CVC –Chauffage Ventilation Climatisation (Argelès-sur-Mer, Laroque-des-Albères, Saint-Génis-des-Fontaines) ;
- 6 études d'optimisation des puissances (Bages, Montesquieu-des-Albères, Ortaffa, Port-Vendres, Saint-André, Villelongue-dels-Monts) ;
- 5 études de potentiel photovoltaïques (Bages – collaboration avec le Sydeel66 ; Saint-Génis-des-Fontaines ; Saint-André ; patrimoine CC ACVI + projet médiathèque Sorède) ;
- 1 étude de remplacement véhicule électrique (Montesquieu-des-Albères) ;
- 1 campagne de mesure caméra thermique (Saint-Génis-des-Fontaines).

Bilans énergétiques annuels et saisie des consommations dans le cadre du décret Eco énergie tertiaire des communes et de la CC ACVI.



Thermographie aérienne

Le secteur de **l'habitat** reste le **domaine le plus énergivore du territoire avec celui des transports**. Les consommations des bâtiments d'habitation et tertiaires représentent 50 % des consommations d'énergie du territoire et contribuent pour 25 % aux émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire.

De plus, on estime que près de 30 % des déperditions thermiques des bâtiments se font par la toiture et 20 % par le renouvellement d'air.

C'est pourquoi, dans le cadre des objectifs inscrits dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la collectivité, la **Communauté de communes Albères - Côte Vermeille - Illibérís** a engagé une **campagne de thermographie aérienne infrarouge** sur l'ensemble de son territoire.

Cette cartographie permet de **repérer les déperditions de chaleur au niveau de chaque toiture**

du territoire des 15 communes afin d'évaluer l'état de leur isolation. L'objectif est double : **contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre** et **sensibiliser les habitants** à l'importance écologique et économique d'une meilleure performance énergétique de leur logement.

Pour visualiser **l'isolation de sa toiture**, il suffit de faire une demande à : **thermographie@cc-acvi.com** en indiquant nom et adresse. L'outil n'est pas en libre accès pour éviter le démarchage abusif et les erreurs d'interprétations des données.

Les émissions carbonees liées à la réalisation de cet outil sont neutralisées grâce à la compensation carbone prévue dans le marché passé avec le prestataire.

Thermographie de façade

La CC ACVI a également organisé une soirée de la thermographie à Sorède en février 2025.

Après un temps d'échange en salle pour présenter le principe de la thermographie infrarouge et l'intérêt de cette technologie pour visualiser les déperditions de chaleurs de nos logements, le groupe a parcouru les rues du centre ancien de Sorède pour détecter les déperditions d'énergie des logements à l'aide d'une caméra thermique. Le bureau d'étude a expliqué au fur et à mesure les travaux nécessaires et les démarches à engager pour réussir la rénovation énergétique de son logement.



Permanences solaires

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial, la Communauté de communes Albères - Côte Vermeille - Illibérus a mis en place en 2025 un dispositif d'accompagnement gratuit destiné à aider les particuliers et les entreprises à concrétiser leurs projets photovoltaïques.

Des permanences sont mises en place dans les 15 communes du territoire. Ainsi, les usagers bénéficient de conseils techniques, administratifs et financiers personnalisés et neutres afin de les accompagner dans leur projet et éviter toute escroquerie.

Ces permanences s'intègrent au panel d'outils en faveur de la transition énergétique de la CC ACVI :

- cadastre solaire (étude du potentiel solaire des toitures) ;
- thermographie aérienne (déperdition de chaleur par les toitures).

La prise en main de ces outils peut nécessiter un accompagnement dédié. C'est pourquoi les permanences ont été mises en place afin de faciliter les démarches et la concrétisation des projets. Après chaque rendez vous, un compte rendu complet et personnalisé est envoyé au participant.

Réunion publique

Une réunion publique s'est tenue à Argelès-sur-Mer afin de renseigner les habitants sur le photovoltaïque.

Plus de 50 habitants ont pu bénéficier des conseils d'experts.



CALENDRIER des PERMANENCES SOLAIRES

1^{er} semestre 2025

Pensez à vous munir de votre dernière facture d'électricité et de votre dernier avis d'imposition

Permanences communes

Sur rendez-vous > www.cc-acvi.reservio.com

Tous les 2^{ème} et 3^{ème} mardi du mois

FÉVRIER	1	11.02.25	8h30 - 12h30	ARGÈLES	Mairie (bureau élu)
	2	18.02.25	8h30 - 12h30	MONTESQUIEU	Mairie (salle des mariages)
MARS	3	11.03.25	8h30 - 12h30	ELNE	Mairie (salle Carlit)
	4	18.03.25	14h - 18h	BANYULS	Mairie (salle Jean Jaures)
AVRIL	5	08.04.25	8h30 - 12h30	SAINT ANDRÉ	Préau de la Mairie
	6	15.04.25	14h - 18h	SORÈDE	Mairie
MAI	7	13.05.25	8h30 - 12h30	BAGES	Maison des associations (salle de réunion)
	8	20.05.25	14h - 18h	PORT VENDRES	Mairie (salle des mariages)
JUIN	9	10.06.25	8h00 - 12h00	SAINT GENIS	Mairie
	10	17.06.25	14h - 18h	CERBERE	Mairie (salle du conseil municipal)
JUILLET	11	08.07.25	8h30 - 12h30	LAROQUE	Mairie (salle du conseil municipal)
	12	15.07.25	14h - 18h	PALAU	Mairie

Chiffres clés 2025

- 11 permanences communes
- 3 permanences téléphoniques
- 34 personnes reçues en permanences



Pôle valorisation des déchets

Sur la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2025, le service Direction Valorisation des Déchet a poursuivi la mise en œuvre des actions en faveur de la prévention et de la gestion de proximité des déchets, conformément aux orientations fixées par le Plan local de prévention des déchets.

Actions d'animation et de sensibilisation sur la valorisation des déchets

Grand public

Nombre total d'animations : 53

Cibles : marchés / événements locaux / usagers déchèteries

Principaux thèmes abordés : Consignes de tri, compostage, réduction des déchets alimentaires, gaspillage alimentaire, prévention des déchets verts...

Scolaires

Nombre total d'interventions : 7

Écoles concernées : Ecole primaire d'Ortaffa (1), Ecole primaire de Laroque-des-Albères (1), Conseil municipal des enfants d'Argelès-sur-Mer (1), Lycée Argelès-sur-Mer (3), Lycée Villelongue-dels-Monts (1)

Nombre d'élèves sensibilisés : 426

Principaux thèmes abordés : Consignes de tri, collecte, tri et recyclage des déchets, durée de vie des déchets, déchèteries...

Exemple d'action menée

Un groupe d'élèves du lycée Alfred Sauvy a relevé le défi « **Pédaler pour la planète avec T'Cap** », un projet original porté par la CC ACVI et ses ambassadeurs du tri, alliant sport, écologie et créativité. Au programme : customisation des vélos loués, parcours à vélo sur la voie verte, (environ 20 km aller-retour), collecte et tri des déchets et nuit sous les étoiles.

Cette initiative a permis de **sensibiliser les jeunes à l'environnement**, tout en renforçant leur **esprit d'équipe, autonomie et confiance en soi**.



Biodéchets : tri à la source et collecte

Composteurs partagés

Déploiement de composteurs partagés : Elne (1), Bages (1).

Plusieurs installations prévues au 4^{ème} trimestre 2025 : Argelès-sur-Mer (2), Elne (1), Banyuls-sur-Mer (2).

Fabrication : réalisés par l'ESAT de Bompas, favorisant l'emploi local et l'insertion professionnelle.

→ Obtention d'une subvention Fonds vert pour la mise en œuvre d'équipements.

Composteurs grutables partagés

→ Acquisition de 3 composteurs grutables

Objectif : Réduire le volume des déchets ménagers en favorisant le tri à la source des biodéchets en optimisant la logistique grâce à la possibilité de collecter les composteurs à l'aide d'un camion grue et ainsi être en capacité de gérer rapidement les problématiques dans les zones à enjeux durant les périodes critiques (fortes chaleurs pouvant induire des nuisances olfactives).

Le dispositif est facilement déplaçable, il permet de faire des tests en fonction des quartiers et des usagers.

Projet de déploiement :

→ Période : 4^{ème} trimestre 2025

→ Commune pilote : Argelès-sur-Mer

Composteurs individuels

Nombre de composteurs distribués : 491

Fabrication : réalisés par l'ESAT de Sorède, favorisant l'emploi local et l'insertion professionnelle.

Modalités : Distribution sur rendez-vous.

Collecte des biodéchets

→ Démarrage de la collecte des biodéchets sur la commune de Bages le 28 mars 2025.

→ Réalisation de l'enquête terrain à Laroque-des-Albères au printemps.

Déchèteries

→ Mise en œuvre de la filière à responsabilité élargie Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment.

Perspectives pour la fin d'année 2025

- Démarrage de la collecte des biodéchets sur la commune de Laroque des Albères ;
- Implantation de plusieurs composteurs partagés sur le territoire ;
- Déploiement des composteurs grutables à Argelès-sur-Mer ;
- Nouveau marché de collecte des encombrants attribué à la Recyclerie d'Elne pour 11 communes de la CC ACVI ;
- Expérimentation du dispositif LIXO permettant de détecter les erreurs de tri pendant la collecte grâce à l'intelligence artificielle ;
- Candidature à l'appel à projet Collecte de CITEO pour financer la mise en œuvre d'une collecte spécifique des cartons.

Natura 2000

La gestion des 2 sites Natura 2000 « Côte Rocheuse des Albères » et « Massif des Albères » a été relancée en avril 2025 par la CC ACVI. L'animatrice en charge de la gestion a pu organiser 4 animations naturalistes :

- **09.09.25** : sortie oiseaux animée par le Groupe Ornithologique du Roussillon (GOR) : 25 personnes étaient présentes
- **17.09.25** : sortie papillons de jour animée par le GOR : 25 personnes étaient présentes
- **03.10.25** : sortie papillons de nuit animée par le GOR : 25 personnes étaient présentes
- **17.10.25** : animation à la découverte des chiroptères, animé par chiropterra

La collectivité a poursuivi le suivi des chiroptères des grottes de Pouade et Batterie 500 et a exploré un potentiel nouveau gîte sur les hauteurs de Cerbère. C'est l'entreprise chiropterra qui a procédé à ce suivi, les premiers retours semblent très favorables, le rapport sera rendu fin 2025 car des comptages sont encore en cours sur la session comptage d'automne.



Note complémentaire

L'article 191 de la loi de finances 2024 instaure l'annexe environnementale dans les comptes des collectivités pour mesurer l'impact écologique de leurs budgets. Elle valorise les investissements favorables à l'environnement et facilite la planification écologique territoriale.

Ainsi depuis 2024 et de façon progressive, les services Finances et Développement durable de la collectivité produisent ce document stratégique qui est annexé au budget.



Actions réalisées avec la participation de :

